Règlement d’ordre intérieur : Hébergement

Domaine des Possibles · ASBL Domaine de Chastre · Version du 23 octobre 2026

Le présent règlement d’ordre intérieur complète les Conditions générales du Domaine des Possibles et s’applique spécifiquement à l’hébergement. En cas de contradiction, le présent règlement prévaut pour ce qui le concerne spécifiquement.

Bienvenue au Domaine ! Votre groupe séjourne dans un lieu vivant et partagé : un restaurant, un potager, des bureaux, des événements, d’autres groupes parfois. Ces quelques règles permettent à chacun de profiter pleinement de son séjour. Le responsable du groupe les transmet à tous les participants avant l’arrivée.

1. Espaces concernés

Est concernée par le présent règlement l’aile d’hébergement du Domaine : 5 chambres, 5 douches et 4 toilettes. Seules les chambres mentionnées sur la confirmation de réservation font partie du séjour.

Lorsque le groupe occupe les 5 chambres, une salle adaptée à un groupe de 30 personnes est mise à sa disposition pendant tout le séjour pour ses temps de groupe. Pour les plus petits groupes, elle peut être réservée en supplément. Son usage suit le règlement d’ordre intérieur Location de salles.

Le parc, les sentiers et les pelouses sont accessibles aux participants. Ils ne sont pas privatisés.

Les chambres, salles et espaces non mentionnés dans la réservation ne font pas partie du séjour, même s’ils sont physiquement accessibles. Toute utilisation non convenue peut être facturée.

2. Capacité et configuration

L’aile d’hébergement accueille au maximum 30 personnes, réparties en 5 chambres. Le nombre de personnes hébergées ne peut dépasser celui prévu dans la réservation.

Espace	Capacité maximale	Configuration
Chambres 1 à 5	6 couchages par chambre, 30 au total	Lits superposés, un évier dans chaque chambre
Sanitaires	5 douches, 4 toilettes	Communs à l’aile

Les lits et le mobilier des chambres ne sont ni déplacés, ni démontés, ni sortis des chambres.

3. Horaires

Les chambres sont accessibles le jour d’arrivée à partir de 15h et libérées le jour du départ au plus tard à 10h, sauf accord préalable. Tout dépassement au-delà de l’horaire convenu est facturé 50 € HTVA par heure entamée.

Le calme est demandé dans tout le Domaine entre 22h et 7h. À toute heure, le volume sonore reste raisonnable, en particulier dans les espaces partagés et près des autres activités.

4. Modalités d’usage

Responsable du groupe. La personne qui réserve désigne un responsable du groupe, présent sur place pendant tout le séjour. C’est l’interlocuteur de l’équipe. Pour les groupes de mineurs, un encadrement adulte est assuré en permanence par l’organisateur.

Liste des participants. À l’arrivée, le responsable remet à l’équipe la liste nominative des personnes hébergées, avec la répartition par chambre. Toute modification en cours de séjour est signalée.

État des lieux. À l’arrivée et au départ, le responsable fait le tour de l’aile d’hébergement avec un membre de l’équipe. Tout problème constaté à l’arrivée est signalé immédiatement ; à défaut, les lieux sont réputés remis en bon état.

Literie. Les lits sont équipés d’un oreiller. Les draps, la couette et la taie peuvent être loués au moment de la réservation ; à défaut, chaque participant apporte les siens ou un sac de couchage.

Repas. Le Resto du Domaine propose petits-déjeuners, pauses, lunchs et dîners, adaptés aux budgets et aux régimes alimentaires. Les formules et les contraintes alimentaires sont convenues lors de la réservation. Les repas sont pris dans la salle du Resto sauf indication contraire lors de la réservation. Aucune nourriture n’est autorisée dans les chambres.

Chambres et sanitaires. On garde les chambres et les sanitaires en ordre pendant le séjour. On éteint les lumières en quittant une pièce et on utilise l’eau avec parcimonie. Tout problème ou dégât est signalé tout de suite à l’équipe.

Cohabitation. Selon les réservations, plusieurs groupes peuvent occuper l’aile d’hébergement en même temps et partager les sanitaires. Chacun respecte alors le rythme et l’intimité des autres : on n’entre que dans les chambres de son groupe, on libère vite les douches aux heures de pointe et on les laisse propres après usage.

Circulation dans le Domaine. Le Domaine accueille en même temps d’autres groupes, des coworkers, des consultations, des événements et les clients du Resto. Dans les couloirs, les cages d’escalier et les bâtiments partagés, on circule calmement et sans courir, en parlant à voix basse. On ne traverse pas une salle ou une activité en cours, et on reste attentif et bienveillant envers tous ceux qui partagent le lieu, enfants compris.

Fin de séjour. Les draps sont retirés des lits et déposés à l’endroit indiqué. Les couettes sont pliées et laissées sur les lits. Chambres, sanitaires et espaces communs reçoivent un coup de balai. Aucun objet personnel n’est laissé sur place. À défaut, des frais de nettoyage peuvent être facturés.

Déchets. Les déchets sont triés et déposés dans les poubelles prévues, à l’intérieur comme dans le parc.

Clés. Les clés sont remises à l’arrivée et rendues à l’équipe au départ, selon la procédure convenue. Une perte est signalée immédiatement et peut être facturée.

Urgences et nuit. En dehors des heures de présence de l’équipe, le concierge du Domaine est joignable pour toute urgence liée aux bâtiments, au numéro communiqué au responsable du groupe à la confirmation. En cas d’urgence médicale ou d’incendie, on appelle d’abord le 112. La grille du Domaine est fermée la nuit ; son code d’accès est communiqué au responsable du groupe à la confirmation et ne se partage pas en dehors du groupe.

Parc. On circule sur les sentiers aménagés. Les pelouses sont accessibles, dans le respect des plantations, du potager, des zones naturelles et des autres usagers.

5. Restrictions particulières

Groupes hébergés uniquement. Les espaces d'hébergement sont réservés aux personnes des groupes hébergés. Les visites extérieures n'y sont pas admises.

Bougies et feux. Il est interdit d'allumer des bougies à l'intérieur des bâtiments. Les feux et installations extérieurs (tentes, chapiteaux…) ne sont autorisés qu'avec l'accord préalable du Domaine.

Appareils et sécurité incendie. Chauffages d'appoint, réchauds, bouilloires et autres appareils de cuisson ou de chauffage personnels sont interdits dans les chambres. Les portes coupe-feu ne sont jamais bloquées ni laissées ouvertes. Les consignes d'évacuation affichées dans l'aile sont à connaître dès l'arrivée : le responsable les présente à son groupe.

Soirées festives. Musique amplifiée, soirées et fêtes ne sont pas autorisées dans les chambres.

Alcool. Pour les groupes de mineurs, l'organisateur est responsable de ce qui est consommé pendant le séjour, dans le respect de la législation en vigueur. Pour tous les groupes, la consommation reste raisonnable et compatible avec le calme du lieu.

Animaux. Les animaux ne sont pas admis dans l'aile d'hébergement, à l'exception des chiens d'assistance.

6. Caution

Une caution de 100 € par chambre réservée est demandée avant le début du séjour. Le Domaine peut adapter ce montant selon la taille du groupe et la nature du séjour ; le montant retenu figure sur la confirmation de réservation.

La caution peut être retenue en tout ou en partie en cas de dégradation constatée, de non-respect des consignes de propreté, de tri ou de rangement, de frais de nettoyage supplémentaires, de clés perdues, ou de matériel manquant ou détérioré. Elle est restituée dans les 15 jours après l'établissement de la facture finale, après vérification des lieux.

7. Renvoi

Pour toute disposition non prévue au présent règlement, notamment la responsabilité, l'assurance, la sécurité, l'annulation et les litiges, les Conditions générales du Domaine des Possibles s'appliquent.

Une question, une demande particulière ? L'équipe est joignable à bonjour@domainedespossibles.be ou au 081 62 27 00.

Excellent séjour au Domaine !